

PROCÉDURE RESTREINTE NEGOCIÉE – PHASE APPEL À CANDIDATURES
PRESTATIONS DE VEILLE RÉGLEMENTAIRE OPÉRATIONNELLE

Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS
Cedex -- Email : sma@euroairport.com - www.euroairport.com

Type de marché : Marché de services

Lieu d'exécution : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Description des prestations : La présente consultation concerne les prestations de veille réglementaire en vue de permettre aux services de l'Aéroport d'être informés des évolutions de la législation et de la réglementation qui lui sont applicables, de les prendre en compte et, le cas échéant, de les mettre en œuvre.

Les documents du marché mis à disposition sur le profil d'acheteur à l'adresse (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

Information sur les lots : Le marché n'est pas divisé en lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations du marché.

Critères d'attribution : Le marché sera attribué à l'offre la plus avantageuse sur la base des critères énoncés dans le règlement de la consultation (RC).

Durée du marché : 24 mois. Démarrage prévisionnel : 01/05/2023.

Variantes autorisées : Oui. Il est admis que le candidat puisse formuler une seule variante portant sur l'outil de suivi des évolutions réglementaires et législatives.

Options : Le marché peut faire l'objet de deux (2) reconductions chacune d'une durée de 24 mois. Pendant son exécution, le marché pourra être modifié dans les conditions précisées dans le CCP.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Ne peuvent accéder à un marché de l'Aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations prévues dans la lettre de candidature citée ci-dessous.

A. Contenu des dossiers de candidature : Fournir une **lettre de candidature et son annexe signée** (DC1 + attestation sur l'honneur acceptées) et une **déclaration du candidat** (DC2 acceptée), **dûment complétées**, précisant les capacités financières, économiques, techniques et professionnelles du candidat. Ces documents spécifiques à l'Aéroport sont téléchargeables à l'adresse suivante : <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/documentation.html>

B. Justifications à produire par le prestataire : Se référer aux modalités et conditions fixées à l'adresse suivante: <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/dossier-de-candidature.html>

Sélection des candidats : Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère financier et économique et disposent des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 8 du Cahier des Clauses Générales Produits et Services édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Forme juridique que devra revêtir le groupement : Une entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'une candidature pour un même marché, qu'elle agisse en qualité de membre d'un groupement, de candidat unique. En cas de groupement, sa forme est laissée libre.

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché :
Oui

Type de procédure : Procédure négociée restreinte (encadrée), définie dans les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. La procédure restreinte se décompose en deux phases :

- la première phase est consacrée à la sélection des candidatures, suite à la publication d'un avis de marché ; il est demandé aux entreprises intéressées de se porter candidates en remettant un dossier de candidature (phase en cours) ;
- la seconde phase ne concerne que les entreprises sélectionnées qui sont les seules habilitées à soumettre une offre.

Dates et heure limites de réception des dossiers de candidature : 26/01/2023 à 13h00.

Modalité de dépôt des dossiers de candidature : Les dossiers de candidature sont déposés uniquement par voie électronique dans un seul dossier sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>. Toute autre forme de transmission est interdite. Chaque pièce doit faire l'objet d'un fichier distinct et est classée par ordre logique de présentation, sans sous-répertoires. Le nom des fichiers doit comporter au maximum 20 caractères. La signature électronique n'est pas obligatoire.

Le candidat supporte les risques et aléas liés au transfert des fichiers électroniques, quels qu'ils soient. L'horodatage du dépôt est réalisé au moment où le dernier octet constitutif de la réponse est réceptionné par le profil d'acheteur. Il est ainsi conseillé de débiter le transfert suffisamment longtemps avant l'heure limite de dépôt et de prendre en compte le volume à transmettre ainsi que le débit de la connexion Internet. Les dossiers dont la fin du téléchargement interviendrait après la date et l'heure limites visées ci-dessus ne sont pas recevables.

Date prévisionnelle d'envoi du dossier de consultation aux candidats retenus : 14/02/2023

Langues : Les candidatures sont remises en français

Délai minimal de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Modalités d'ouverture des plis : Séance non publique

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Aéroport de Bâle-Mulhouse - Service Juridique et Assurances – M. Rémy JOËSSEL – Tél : 03 89 90 43 05 - E-mail : rjoessel@euroairport.com

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 – Email: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis : 15/12/2022

